

Villeneuve

Schulort:	Kanton 1799: Villeneuve	Léman	Ort/Herrschaft 1750:	Bern
Konfession des Orts:	reformiert	Aigle	Kanton 2015:	Waadt
	Agentschaft 1799:	Villeneuve	Gemeinde 2015:	Villeneuve
	Kirchgemeinde 1799:	Villeneuve		
Standort:	Bundesarchiv Bern, BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 93-94v			
Zitierempfehlung:	Schmidt, H.R. / Messerli, A. / Osterwalder, F. / Tröhler, D. (Hgg.), Die Stapfer-Enquête. Edition der helvetischen Schulumfrage von 1799, Bern 2015, Nr. 1973: Villeneuve, [http://www.stapferenquete.ch/db/1973].			
In dieser Quelle wird folgende Schule erwähnt:	- Villeneuve (Niedere Schule, Knabenschule, reformiert)			

		I. Lokal-Verhältnisse.
I.1	Name des Ortes, wo die Schule ist.	Villeneuve
I.1.a	Ist es ein Stadt, Flecken, Dorf, Weiler, Hof?	C'est une Ville!
I.1.b	Ist es eine eigene Gemeinde? Oder zu welcher Gemeinde gehört er?	Une Commune
I.1.c	Zu welcher Kirchgemeinde (Agentschaft)?	de Villeneuve
I.1.d	In welchem Distrikt?	d'Aigle
I.1.e	In welchen Kanton gehörig?	Léman
I.2	Entfernung der zum Schulbezirk gehörigen Häuser. In Viertelstunden.	Voyez ci dessous Numero 3, lettres <u>a</u> & <u>b</u> . Valleyre, la Rivaz, Crêt & Plancudray sont des hameaux; Les trois premiers sont à environ 20 minutes de l'École, Plancudray est à 45. minutes. Il y a 7 à 8 garçons en Valleyre qui devraient fréquenter, mais il n'y en guère qu'un qui vienne quelques fois en hiver. A la Rivaz 4 garçons qui viennent rarement en hiver; En Crêt 2 en Plancudray point. Valleyre contient environ 14 maisons en comptant les éparses de Chatelard et la Gotalaz — La Rivaz, Crêt & les maisons du Clos du moulin, les Terreaux et de vers les Rois 14 maisons — Plancudray 6 maisons — les fermes de la Chevalleyre & des Clavons à une lieue & demi de l'Ecole. NB encore les 2 maisons du Cabinet et de la Serrailonnan à 15. minutes de l'École: celle du Cabinet non habitée.
I.3	Namen der zum Schulbezirk gehörigen Dörfer, Weiler, Höfe.	
I.3.a	Zu jedem wird die Entfernung vom Schulorte, und	
I.3.b	die Zahl der Schulkinder, die daher kommen, gesetzt.	
I.4	Entfernung der benachbarten Schulen auf eine Stunde im Umkreise.	[Seite 2] Voyez sous <u>a</u> & <u>b</u> .
I.4.a	Ihre Namen.	Montreux est à une lieue de Villeneuve; Vaytaux, Reynaz & Noville à demi lieue; Roche une lieue, Crebelley 45 minutes, Chessel une très forte lieue. Montreux, Reynaz & Noville sont est à 1 1/2 lieue de de Rennaz et de Noville. 2 grandes lieues de Chessel, 2 moyennes de Roches; autant de Crébelley — de Vaytaux à Rennaz, Noville & Crébelley environ 1 #?## lieue; de Vaytaux à Chessel une forte lieue et demi; & jusqu' à Roche une peu moins.
I.4.b	Die Entfernung eines jeden.	Je classe mes écôliers à proportion qu'ils sont avancés. ?
II.10	Sind die Kinder in Klassen geteilt?	II. Unterricht. Les lettres de l'alphabet à ceux qui ne les connaissent pas quand ils commencent de venir à l'Ecole, ce qui arrive très souvent; à épeller, la l'écriture, l'orthographe, l'Arithmétique le Chant des Psaumes; la Religion; la Géographie; les premiers Rudimens du Latin à ceux qui le désirent.
II.5	Was wird in der Schule gelehrt?	On tient l'École toute l'année à l'exception d'un mois de congé aux moissons & trois semaines aux vendanges. Le mardi & Samedi soir il n'y a jamais d'écôle.
II.6	Werden die Schulen nur im Winter gehalten? Wie lange?	Différentes méthodes pour apprendre à lire; le N: Testament le Catéchisme d'Ostervald, retouché; Recueil de Passage de l'E: sainte. Psaumes; Declinaison de Leresche pour ceux qui désirent apprendre les Elémens du Latin J'aurais voulu y introduire l'Abrégé de la Grammaire de Restaut & l'Atlas des enfans avec cartes & figures, mais inutilement.
II.7	Schulbücher, welche sind eingeführt?	
II.8	Vorschriften, wie wird es mit diesen gehalten?	
II.9	Wie lange dauert täglich die Schule?	Il n'y a point de règlement à ce sujet; je fais ordinairement mon école de trois heures le matin & autant l'après diné; ce qui fait six heures par jour, on doit trouver que c'est assez, même trop; les enfans s'impatientent et le maitre se fatigue.
III.11	Schullehrer.	III. Personal-Verhältnisse.
III.11.a	Wer hat bisher den Schulmeister bestellt? Auf welche Weise?	Le Conseil de Villeneuve, assisté des Pasteurs après un examen public des prétendants à ce poste, nommait trois sujets qu'on trouvait les plus capables & envoyait cette nomination au Baillif de Vevey, qui élisait & brevetait celui des trois qu'il trouvait à propos.
III.11.b	Wie heisst er?	Jean Pernet
III.11.c	Wo ist er her?	d'Ormont dessus, District d'Aigle
III.11.d	Wie alt?	[Seite 3] Bientôt quarante un ans.
III.11.e	Hat er Familie? Wie viele Kinder?	Il a sa femme et un enfant
III.11.f	Wie lang ist er Schullehrer?	Bientôt depuis treize ans & neuf mois, dont quatre ans & demi à Oron, le reste ici à Villeneuve

III.11.g	Wo ist er vorher gewesen? Was hatte er vorher für einen Beruf?	<i>Celle de paysan Cultivateur! Ô heureux état pourquoi t'ai-je quitté pour la pénible & ingrate vocation d'Instituteur? Quand j'eus communié, mon père me plaça chez le Citoyen Joneli, à présent Préfet National du Canton de l'Oberland pour apprendre la Langue Allemande, — delà j'ai été à Genève, cinq ans et demi, Commis dans le Commerce Au mot de Genève. mon coeur s'épanouit — Immortel Rousseau! C'est là, c'est dans la ville qui t'a vu naître, qu j'ai commencé à connaître tes sublimes écrits — mon patriotisme date depuis cette époque, & il y a près de vingt ans — Doux et vertueux Fénélon! modèle de l'honnête {homme} & du Chrétien, c'est aussi à Genève que j'ai appris à t'aimer —</i>
III.11.h	Hat er jetzt noch neben dem Lehramte andere Verrichtungen? Welche?	<i>Jl conduit le Chant des Psaumes et fait les lectures d'usage à l'Eglise Celle de Commis de la Poste aux Lettres, objet de la plus minime conséquence pour le profit.</i>
III.12	Schulkinder. Wie viele Kinder besuchen überhaupt die Schule?	
III.12.a	Im Winter. (Knaben/Mädchen)	<i>Jl y a 65 a 70. garçons qui pourraient fréquenter l'École, mais le plus qu'il en vient c'est Cinquante, et cela très rarement, même en hiver, à cause de la négligence des parens à envoyer leurs enfans,</i>
III.12.b	Im Sommer. (Knaben/Mädchen)	<i>En été beaucoup moins, environ 25.</i>
IV.13	Schulfonds (Schulstiftung)	IV. Ökonomische Verhältnisse.
IV.13.a	Ist dergleichen vorhanden?	<i>Il y a un jardin potager attenant au bâtiment de l'école, environ un ouvrier & qui peut valoir autour soixante batz au plus par an</i>
IV.13.b	Wie stark ist er?	<i>Il y a un jardin potager attenant au bâtiment de l'école, environ un ouvrier & qui peut valoir autous soixante batz au plus par an</i>
IV.13.c	Woher fließen seine Einkünfte?	<i>Il y a un jardin potager attenant au bâtiment de l'école, environ un ouvrier & qui peut valoir autour soixante batz au plus par an</i>
IV.13.d	Ist er etwa mit dem Kirchen- oder Armengut vereinigt?	
IV.14	Schulgeld. Ist eines eingeführt? Welches?	<i>Les enfans des non bourgeois payent 16 batz par année depuis l'âge de 7 ans en sus.</i>
IV.15	Schulhaus.	
IV.15.a	Dessen Zustand, neu oder baufällig?	<i>Jl y a une vieille maison, ni délabrée, ni en bon état non plus, qui contient un très médiocre logement pour le Régent & une salle pour tenir l'École. — Jl y a encore dessous une autre chambre qui pourrait servir moyennant des réparations, mais elle serait toujours humide & mal saine parce qu'elle est une partie dans la terre.</i>
IV.15.b	Oder ist nur eine Schulstube da? In welchem Gebäude?	
IV.15.c	Oder erhält der Lehrer, in Ermangelung einer Schulstube Hauszins? Wie viel?	
IV.15.d	Wer muß für die Schulwohnung sorgen, und selbige im baulichen Stande erhalten?	<i>Le Recteur des pauvres, mais d'après les ordres du Conseil de la Commune, qui juge de ce qu'il y a à faire.</i>
IV.16	Einkommen des Schullehrers.	
IV.16.A	An Geld, Getreide, Wein, Holz etc.	<i>[[Seite 4] L'Instituteur reçoit annuellement de l'Hopital National de Villeneuve, en argent L. 40 dudit hopital six quarterons de froment mesure de Vevey dudit. hopital quatre livres de pain bis par semaine {Pour ces quatre livres de pain par semaine l'Instituteur doit assister tous les samedis à midi à la distribution du pain des pauvres à l'hopital.} dudit hopital quatre quarterons soit huit pots vin rouge par année Le Syndic de Villeneuve paye annuellement de la bourse Communale L. 66.</i>
IV.16.B	Aus welchen Quellen? aus abgeschaffenen Lehngefällen (Zehnten, Grundzinsen etc.)?	
IV.16.B.a	Grundzinsen etc.)?	
IV.16.B.b	Schulgeldern?	
IV.16.B.c	Stiftungen?	<i>{Le Citoyen Fs. Ls. Bontems a placé la somme de deux mille quatre Cent francs, Rente 120 L. il y a les 100 L. ci-dessus pour l'Instituteur & 20 L. qui doivent être distribués en prix aux Garçons à la Visite} Le même paye annuellement pour la fondation que le Citoyen François Louis Bontems de Geneve a faite pour l'Instituteur des Garçons. L. 100. Le même paye annuellement pour la Gratification que le Conseil a fixé pour la Pension de l'Instituteur; ceci aussi de la Caisse Communale L. 100. Le Recteur des pauvres paye annuellement de leur bourse L. 72. Les parens des enfans des Citoyens non bourgeois payent annuellement. pour chaque enfant depuis 7 ans en sus seize batz Le Régent retire quatre pots vin blanc, à la maison de Ville Tous ces objets reunis, avec le logement & le jardin peuvent monter à environ L. 440.</i>
IV.16.B.d	Gemeindekassen?	
IV.16.B.e	Kirchengütern?	
IV.16.B.f	Zusammengelegten Geldern der Hausväter?	
IV.16.B.g	Liegenden Gründen?	
IV.16.B.h	Fonds? Welchen? (Kapitalien)	
	Schlussbemerkungen des Schreibers	Bemerkungen <i>Observations. Je me bornerai à faire remarquer la négligence de la très grande majorité des pères de familles à envoyer leurs enfans à l'Ecole, négligence si générale & si invétérée qui ni les plaintes ni les remontrances n'y ont rien remédié. — Je rendrai cependant justice à un très petit nombre de pères de famille qui méritent des éloges pour les soins qu'ils prennent de l'instruction de leurs enfans. Une autre cause qui nuit essentiellement à cette école, c'est que les petits qui ne savent pas lire, qui même ne connaissent pas les lettres de l'Alphabet, sont reçus avec les plus avancés Pendant que l'Instituteur fait la leçon aux petits, il ne peut pas soigner les grands comme il le désirerait & comme il conviendrait</i>
	Unterschrift	

Metadaten

Generelle Kopfdaten

Standort Bundesarchiv Bern
Signatur BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 93-94v
Briefkopf
Transkriptionsdatum 29.05.2013
Datum des Schreibens
Faksimile 1973BAR_B0_10001483_Nr_1445_fol_93-94v.pdf
Ist Quelle original? Ja
Verfasser Name Pernet
Verfasser Vorname Jean
Vom Lehrer verfasst? Nein
Randnotiz
Kommentar öffentlich

Ort

Name	Villeneuve	Kanton 1799	Léman	Kanton 1780	Bern
Konfession	reformiert	Distrikt 1799	Aigle	Kanton 2015	Waadt
Ortskategorie		Agentschaft 1799	Villeneuve	Amt 2000	Aigle
Eigenständige Gemeinde?	Ja	Kirchgemeinde 1799	Villeneuve	Gemeinde 2015	Villeneuve
Ist Schulort?	Nein	Einwohnerzahl 1799		Einwohnerzahl 2000	
Höhenlage					
Geo. Breite	560494				
Geo. Länge	138453				

In der Transkription erwähnte Schulen

1. Schule: Villeneuve (ID: 2656)

Schultypus:
Besondere Merkmale: Knabenschule
Konfession der Schule: reformiert
Ist ein Schulgeld eingeführt:

Schulfonds

Schulperiode

	Sommer	Winter
Beginn		
Ende		
Stunden pro Schultag	6	6
Anzahl Wochen		
Anzahl Wochen pro Jahr	45	
Wird die Schule im Winter gehalten?	Ja	
Wird die Schule im Sommer gehalten?	Ja	

Sind die Kinder in Klassen eingeteilt? Ja
Art der Klasseneinteilung: Pensenklasse
Klassenanzahl:
Unterrichtete Inhalte: Keine

Schülerzahlen

	Sommer	Winter
Knaben	25	67
Mädchen		
Kinder		
Kinder pro Jahr		
Kommentar		

Lehrpersonen

Lehrer (ID: 4909)

Name: Pernet
Vorname: Jean

Weitere Informationen

Alter: 40
Geschlecht: Mann
Zivilstand:
Hat er eine Familie? Ja
Anzahl Kinder: 3
Weitere Verrichtungen? Ja
Herkunft: Ormont
Konfession:
Im Ort seit: 9 Jahren
Lehrer seit: 13 Jahren
Erstberuf: Agrarische Tätigkeit
Zusatzberuf: Vorsänger
Vorbeter